

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**ZONE ECO LASGOURGUES**

Numéro SIRET : 20006728800031

POSTE COMPTABLE : SALIES DE BEARN

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET ZONE ECO LASGOURGUES**

**ANNEE 2020**

## SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction		X
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		X
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		X
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		X
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées		X
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties		X
A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
A11 - Etat des travaux en régie		X
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X

## SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel		X
C1.2 - Actions de formation des élus		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
D2 - Arrêté et signatures	X	

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A 187 376,44	G 187 376,44
	Section d'investissement	B 199 879,42	H 4 302,36
		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	I
	Report en section d'investissement (001)	D	J 259 388,20
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D 387 255,86	= G+H+I+J 451 067,00
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	= K+L
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E 187 376,44	= G+I+K 187 376,44
	Section d'investissement	= B+D+F 199 879,42	= H+J+L 263 690,56
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F 387 255,86	= G+H+I+J+K+L 451 067,00

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	K
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées: telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	298 854,00	176 212,98			122 641,02
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>298 854,00</b>	<b>176 212,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>122 641,02</b>
66	Charges financières	3 432,00	2 832,01	598,54		1,45
67	Charges exceptionnelles					
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires (					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles de fonct.</b>		<b>302 286,00</b>	<b>179 044,99</b>	<b>598,54</b>	<b>0,00</b>	<b>122 642,47</b>
023 (2)	Virement à la section d'investissement (					
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	4 303,00	4 302,36			0,64
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct	3 432,00	3 430,55			1,45
<b>Total des dépenses d'ordre de fonct.</b>		<b>7 735,00</b>	<b>7 732,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,09</b>
<b>TOTAL</b>		<b>310 021,00</b>	<b>186 777,90</b>	<b>598,54</b>	<b>0,00</b>	<b>122 644,56</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) <b>0,00</b>				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, domaine et vent					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et participations	85 590,00	26 757,00			58 833,00
75	Autres produits de gestion courante					
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>85 590,00</b>	<b>26 757,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>58 833,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires					
<b>Total des recettes réelles de fonct.</b>		<b>85 590,00</b>	<b>26 757,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>58 833,00</b>
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)	220 999,00	157 188,85			63 810,11
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)	3 432,00	3 430,55			1,45
<b>Total des recettes d'ordre de fonct.</b>		<b>224 431,00</b>	<b>160 619,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>63 811,56</b>
<b>TOTAL</b>		<b>310 021,00</b>	<b>187 376,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>122 644,56</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) <b>0,00</b>				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	42 692,20	42 690,53		1,67
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>42 692,20</b>	<b>42 690,53</b>	<b>0,00</b>	<b>1,67</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>		<b>42 692,20</b>	<b>42 690,53</b>	<b>0,00</b>	<b>1,67</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	220 999,00	157 188,89		63 810,11
041	Opérations patrimoniales				
<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>		<b>220 999,00</b>	<b>157 188,89</b>	<b>0,00</b>	<b>63 810,11</b>
<b>TOTAL</b>		<b>263 691,20</b>	<b>199 879,42</b>	<b>0,00</b>	<b>63 811,78</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				
138	Autres subv. d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	4 303,00	4 302,36		0,64
041	Opérations patrimoniales				
<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>		<b>4 303,00</b>	<b>4 302,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,64</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 303,00</b>	<b>4 302,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,64</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>259 388,20</b>			

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	176 212,98		176 212,98
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i> (3)		3 430,55	3 430,55
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	3 430,55		3 430,55
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations provisions semi-budgétaires			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i> (3)		4 302,36	4 302,36
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>179 643,53</b>	<b>7 732,91</b>	<b>187 376,44</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i> (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	42 690,53		42 690,53
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(8)		
	Total des opérations d'équipement			
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i> (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i> (5)			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i> (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i> (5)			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i> (5)			
3...	Stocks		157 188,89	157 188,89
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>42 690,53</b>	<b>157 188,89</b>	<b>199 879,42</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B2</b>

## 2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)		157 188,85	157 188,85
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations	26 757,00		26 757,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges		3 430,55	3 430,55
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>26 757,00</b>	<b>160 619,44</b>	<b>187 376,44</b>

<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>			

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks		4 302,36	4 302,36
<b>Recettes d'investissement - Total</b>			<b>4 302,36</b>	<b>4 302,36</b>

<b>Pour information</b>			<b>259 388,20</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>			

## ZONE ECO LASGOURGUES

### CA 2020

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>298 854,00</b>	<b>176 212,98</b>			<b>122 641,02</b>
605	Achats de matériel, équipements et tra	298 854,00	176 212,98			122 641,02
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assim</b>					
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>					
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>					
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupe</b>					
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>3 432,00</b>	<b>2 832,01</b>	<b>598,54</b>		<b>1,45</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 478,00	3 477,50			0,50
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE					
	ICNE de l'exercice N	599,00		598,54		0,46
	ICNE de l'exercice N-1	-645,00	-645,49			0,49
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>					
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaire</b>					
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>					
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>		<b>302 286,00</b>	<b>179 044,99</b>	<b>598,54</b>	<b>0,00</b>	<b>122 642,47</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissemen</b>					
<b>042</b> (4,5,6)	<b>Opérations d'ordre de transfert entr</b>	<b>4 303,00</b>	<b>4 302,36</b>			<b>0,64</b>
71355	Variation des stocks de terrains aménagé	4 303,00	4 302,36			0,64
<b>043</b> (7)	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la</b>	<b>3 432,00</b>	<b>3 430,55</b>			<b>1,45</b>
608	Frais accessoires terrains en cours d'a	3 432,00	3 430,55			1,45
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>		<b>7 735,00</b>	<b>7 732,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,09</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>310 021,00</b>	<b>186 777,90</b>	<b>598,54</b>	<b>0,00</b>	<b>122 644,56</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>			

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	598,54
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-645,49
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-46,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, domaine et v					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et participat	85 590,00	26 757,00			58 833,00
748371	Dotation d'équipement des territoires r	85 590,00	26 757,00			58 833,00
75	Autres produits de gestion courante					
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	(2) Reprises provisions semi-budgétaire					
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>85 590,00</b>	<b>26 757,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>58 833,00</b>

042	(3) Opérations d'ordre de transfert entr	220 999,00	157 188,89			63 810,11
71355	Variation des stocks de terrains aménagé	220 999,00	157 188,89			63 810,11
043	(4) Opérations d'ordre à l'intérieur de la	3 432,00	3 430,55			1,45
796	Transferts de charges financières	3 432,00	3 430,55			1,45
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>224 431,00</b>	<b>160 619,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>63 811,56</b>

<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>310 021,00</b>	<b>187 376,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>122 644,56</b>
--	--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------

<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (hors				
204	Subventions d'équipement versées (				
21	Immobilisations corporelles (hors o				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op				
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés	42 692,20	42 690,53		1,67
1641	Emprunts en euros	17 334,20	17 333,32		0,88
168751	GFP de rattachement	25 358,00	25 357,21		0,79
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>42 692,20</b>	<b>42 690,53</b>	<b>0,00</b>	<b>1,67</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>42 692,20</b>	<b>42 690,53</b>	<b>0,00</b>	<b>1,67</b>

040	Opération d'ordre transfert entre se	220 999,00	157 188,89		63 810,11
	Charges transférées	220 999,00	157 188,89		63 810,11
3555	Terrains aménagés	220 999,00	157 188,89		63 810,11
041 (7)	Opérations patrimoniales				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>220 999,00</b>	<b>157 188,89</b>	<b>0,00</b>	<b>63 810,11</b>

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>263 691,20</b>	<b>199 879,42</b>	<b>0,00</b>	<b>63 811,78</b>
---	--	-------------------	-------------------	-------------	------------------

<b>Pour information</b>					
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

## BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

## SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1				
20	Immobilisations incorporelles (sf 2				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'équipement (sauf 138)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et reserves				
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionn				
040 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent	4 303,00	4 302,36		0,64
3555	Terrains aménagés	4 303,00	4 302,36		0,64
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>4 303,00</b>	<b>4 302,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,64</b>
041 (5)	Opérations patrimoniales				
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>4 303,00</b>	<b>4 302,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,64</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>4 303,00</b>	<b>4 302,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,64</b>

<b>Pour information</b> <b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	<b>259 388,20</b>
--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2020	Montant des tirages 2020	Montant des remboursements 2020		Encours restant dû au 31/12/2020
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>5191 - Avances du Trésor</b>						
Néant						
<b>5192 - Avances de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51931 - Lignes de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>						
Néant						
<b>5194 - Billet de trésorerie</b>						
Néant						
<b>5198 - Autres crédits de trésorerie</b>						
Néant						
<b>519 - Crédits de trésorerie (total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
Néant														
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					<b>260 000,00</b>									
1641 Emprunts en euros					260 000,00									
5589689	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	04/07/2018		25/10/2018	260 000,00	F		1,50	1,50	EUR	T	C	N	A-1
16441 Opérations afférentes à l'emprunt														
Néant														
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
Néant														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>														
Néant														
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
16818 Autres prêteurs														
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>260 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
Néant												
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>				221 000,03				17 333,32	3 477,50		598,54	
1641 Emprunts en euros				221 000,03				17 333,32	3 477,50		598,54	
5589689	N			221 000,03	12,81	F	1,50	17 333,32	3 477,50		598,54	
16441 Opérations afférentes à l'emprunt												
Néant												
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>												
Néant												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>												
Néant												
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>												
16818 Autres prêteurs												
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>221 000,03</b>				<b>17 333,32</b>	<b>3 477,50</b>		<b>598,54</b>	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2020(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
<b>TOTAL (I)</b>														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
<b>TOTAL (A)</b>														
Barrière simple (B)														
NEANT														
<b>TOTAL (B)</b>														
Option d'échange (C)														
NEANT														
<b>TOTAL (C)</b>														
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
<b>TOTAL (D)</b>														
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
<b>TOTAL (E)</b>														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
<b>TOTAL (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2020 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 20(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	--	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2020 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
<b>(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nb produits	1					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	221 000,03					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2020 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2020	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
<b>Taux fixe (total)</b>														
Néant														
<b>Taux variable simple (total)</b>														
Néant														
<b>Taux complexe (total) (2)</b>														
Néant														
<b>Total</b>														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>									
Néant									
<b>Taux variable simple (total)</b>									
Néant									
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
Néant									
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinan- cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2020	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
<b>Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)</b>						
NEANT						
<b>Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)</b>						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dûs au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>A2.7</b>

**A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amort. et périodicité de rembt (6)		Capital restant dû au 31/12/2020	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Cont. initial	Cont. renégocié			Intérêts	Capital
						Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Néant																			
TOTAL											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.8</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

**A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/2020 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<b><u>Après des organismes de droit privé</u></b>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse du crédit agricole					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Caisse d'épargne					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
Autres prêteurs divers					
Autres prêteurs divers					
<b><u>Après des organismes de droit public</u></b>					
Néant					
<b><u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u></b> <b>(ex : émissions publiques ou privées)</b>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

**A2.9 - AUTRES DETTES**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3 A4 A5</b>

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>
	NEANT	

**A4 - ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2020	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
NEANT						
<b>Provision pour dépréciation (2)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
NEANT						
<b>Provision pour dépréciation (2)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3 A4 A5</b>

**A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2020	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		42 692,20	42 690,53
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		42 692,20	42 690,53
1641	Emprunts en euros	17 334,20	17 333,32
168751	GFP de rattachement	25 358,00	25 357,21
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	42 690,53			42 690,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		III
	Ressources propres externes de l'année (a)		
	Ressources propres internes (b)(2)		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>			259 388,20		259 388,20

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II 42 690,53
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV 259 388,20
<b>Solde</b>	V = IV - II (6) 216 697,67

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRÊTÉ ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

	<p>Nombre de membres en exercice : 74</p> <p>Nombre de membres présents: 60</p> <p>Nombre de suffrages exprimés : 65</p> <p>VOTES - Pour : 64</p> <p style="padding-left: 100px;">Contre : .....</p> <p style="padding-left: 100px;">Abstentions : 1</p> <p>Date de convocation : 12/03/2021</p>
<p>Présenté par le Président , A ORION, le 19/03/2021 le Président , Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire Le Président s'étant retiré lors du vote. A ORION, le 19/03/2021</p>	
<p>Les membres de l'Assemblée délibérante, <i>(tableau des signatures joint)</i></p>	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 29/03/2021, et de la publication le 29/03/2021

A SALIES-DE-BEARN, le 29/03/2021

**Communauté de Communes**  
du Béarn des Gaves



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES - REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 19 MARS 2021

	NOM -Prénom		NOM -Prénom		NOM -Prénom		NOM -Prénom
T	AGOUTBORDE Jean	EXCUSE	T	FATIGUE Jany	EXCUSEE	T	LANSALOT-MATRAS Francis
S	CASASSUS Sandrine		S	BASTANES Alain		S	LAGARONNE Jean-Bernard
T	ANGLO Christina procuration I. Antier		T	GERE Thierry		T	LAPEYRE Sébastien
T	ANTIER Isabelle		S	PASTOR Monique		S	CASALIS Jean-Claude
T	ARANGOÏS Nicolas		T	GRECHEZ-CASSIAU Roland		T	LARCO Jean-Claude
T	ARRIBÈRE Daniel		S	GUILHARRETZE Francis		S	LANNES Pierre
S	LE DOUR Germaine		T	HOURCADE Martine		T	LARROUDÉ Gilbert
T	BALDAN Patrick		S	FOURCADE Jean		S	DE ISASI Y MONTESQUIUT Arnaud
S	FOURIOT Jean-Paul		T	HOURQUEBIE Jean	EXCUSE	T	LARROUTURE Yves
T	BALESTA Patrick		S	PÉTRAU Jean-Yves		S	MAYS Valérie
S	MILHET Jérôme		T	ITURRIA Jean		T	LASSALLÉ Jean
T	BARTHE Nádine		S	LEDIEU Bruno		S	DISCAZEUX François
T	BONNEFON Catherine	EXCUSEE	T	LABACHE Philippe		T	LATAILLADE Jean-Robert
S	BETBEDER Yvette		S	ETCHART Jean-Claude		S	PEYRUSEIGT Christian
T	BOURGUET Jacques procuration J-C. Larco		T	LABARÈRE Catherine	ABSENTE	T	LATEULÈRE Jean-Jacques
S	GONTRAND Damien		S	LACAMPAGNE Bruno		S	HARIELLE Béatrice
T	BOURREZ Alain	EXCUSE	T	LABORDE Florent	EXCUSEE	T	LE DOUARON Anne Barthe procuration N.
T	CABANNE Thierry		S	FRANÇAIS Hubert		T	LENDRE Jean-Baptiste
T	CASAMAYOR MONGAY Michel		T	LABOUR Jean	NON VOTANT	S	LARRALDE Martine
T	CASSOU Alexandre		T	LAFOURCADE Daniel		T	LENDRE Jean-Paul
S	VIGNEAU Louissette		S	BOULAN Didier		S	CASSOU Yves
T	CAZENAVE Marie-Thérèse	EXCUSEE	T	LAGARONNE Maryvonne		T	LOUIS Françoise
S	VIGNAU Pierre		S	PECORENA François		S	CHAMBRES Jean-Eric
T	COURBIN Françoise		T	LAGRILLE Fernand	EXCUSE	T	LOUSTALET Patrick procuration P. Lalanne
T	COUTURE Marie-France		S	MALADOT Jean-Claude		T	LOUSTAU Gérard
S	SAVES Jacques		T	LAHARANNE Éric		S	RECALDE Annie
T	DAGUERRE André		S	ARRICAU-CASSIAU Didier		T	MARTIN Alain
S	LAGOUARDE Maritchu		T	LALANNE Patrice		S	LAFFARGUE Laurence
T	DOMERCQ Frédéric		S	LASSUS Pierre		T	MINART François
T	DUPLAT-JACOB Valérie		T	LANNES Bruno		T	MINVIELLE Marie-Ange
T	DUPOUEY Arnaud		S	DRANCÉ Claude		S	BLANCANT Sandrine
T			T			T	MONTEGUT Marcel
S			S			S	POMMARES Frédéric
T			T			T	MONTREER Jean-Jacques
S			S			S	COURREGELONGUE Yannick
T			T			T	MORLAAS-COURTIES Bernard procuration C. Sarriquet
S			S			S	MOURLAAS Marie-Hélène
T			T			T	NEXON Grégory
S			S			S	HEROU Michel
T			T			T	PEDEHONTAA Jacques
S			S			S	CRAMPET Jeanine
T			T			T	POEYDOMENGE Isabelle
S			S			S	PREVOT Philippe
T			T			T	PUHARRÉ Michel
S			S			S	PUHARRÉ Christian
T			T			T	LARROUDÉ Jean-Luc
S			S			S	QUENTIN Kattalin
T			T			T	MOUSQUÉ Jean-Michel
S			S			S	RECAPET Evelyne
T			T			T	SAINTE-CLUQUE Laurent
S			S			S	SALLENAVE Germain
T			T			T	HEE Frédéric
S			S			S	SAPHORES Sébastien
T			T			T	SARRIQUET Carine
S			S			S	SEGUIN Marc
T			T			T	MENDIVE Francis
S			S			S	SUSBIELLES Philippe
T			T			T	LIBANTE Raymond
S			S			S	TOUZAA Guy
T			T			T	BARRERE Aline
S			S			S	VILLENAVE Pierre

Délibération n° :  
2021-1903-DCA1

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES**

**Séance du 19 mars 2021**

Nombre de membres			Procurations	Date d'envoi de la Convocation	Date d'affichage de la convocation
Afférents au Conseil	En exercice	Ayant pris part à la délibération			
74	74	60	6	12 mars 2021	12 mars 2021

L'an deux mille vingt et un et le dix-neuf du mois de mars, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Béarn des Gaves se sont réunis à ORION, sous la présidence de Monsieur Jean LABOUR.

Étaient présents les délégués formant la majorité des membres en exercice, dont les noms, non barrés, figurent au tableau ci-dessous.

AGOUTBORDE Jean	HOURQUEBIE Jean	LOUSTAU Gérard
ANGLO Christina	ITURRIA Jean	MARTIN Alain
ANTIER Isabelle	LABACHE Philippe	MINART François
ARANGOÏS Nicolas	LABARÈRE Catherine	MINVIELLE Marie-Ange
ARRIBÈRE Daniel	FRANÇAIS Hubert, suppléant de LABORDE Florent	MONTÉGUT Marcel
BALDAN Patrick	LABOUR Jean (n'a pas participé au vote)	MONTREER Jean-Jacques
BALESTA Patrick	LAFOURCADE Daniel	MORLAAS-COURTIES Bernard
BARTHE Nadine	LAGARONNE Maryvonne	MOURLAAS Marie-Hélène
BETBEDER Yvette, suppléante de BONNEFON Catherine	MALADOT Jean-Claude, suppléant de LAGRILLE Fernand	NEXON Grégory
BOURGUET Jacques	LAHARANNE Éric	PÉDEHONTAÀ Jacques
BOURREZ Alain	LALANNE Patrice	POEYDOMENGE Isabelle
CABANNE Thierry	LANNES Bruno	PRÉVOT Philippe
CASAMAYOR MONGAY Michel	LANSALOT-MATRAS Francis	PUHARRÉ Michel
CASSOU Alexandre	LAPEYRE Sébastien	PUHARRÉ Christian
VIGNAU Pierre, suppléant de CAZENAVE Marie-Thérèse	LARCO Jean-Claude	QUENTIN Kattalin
COURBIN Françoise	LARROUDÉ Gilbert	RÉCAPET Evelyne
COUTURE Marie-France	LARROUTURE Yves	SAINTE-CLUQUE Laurent
DAGUERRE André	LASSALLE Jean	SALLENAVE Germain
DOMERCQ Frédéric	LATAILLADE Jean-Robert	SAPHORES Sébastien
DUPLAT-JACOB Valérie	LATEULÈRE Jean-Jacques	SARRIQUET Carine
DUPOUEY Arnaud	LE DOUARON Anne	SEGUIN Marc
BASTANES Alain, suppléant de FATIGUE Jany	LENDRE Jean-Baptiste	LIBANTE Raymond, suppléant de SUSBIELLES Philippe
GÈRE Thierry	LENDRE Jean-Paul	TOUZAA Guy
GRECHEZ-CASSIAU Roland	LOUIS Françoise	VILLENAVE Pierre
HOURCADE Martine	LOUSTALET Patrick	

*Étaient excusés(es)/absent(es) :* Jean AGOUTBORDE, Christina ANGLO, Catherine BONNEFON, Jacques BOURGUET, Alain BOURREZ, Marie-Thérèse CAZENAVE, Françoise COURBIN, Jany FATIGUE, Jean HOURQUEBIE, Catherine LABARÈRE, Florent LABORDE, Fernand LAGRILLE, Anne LE DOUARON, Patrick LOUSTALET, Bernard MORLAAS-COURTIES, Isabelle POEYDOMENGE, Philippe PRÉVOT, Sébastien SAPHORES, Philippe SUSBIELLES, Guy TOUZAA, à partir du point « compétence mobilités » (x 19, puis x 20)

*Délégués(es) suppléants(es) présents(es) avec voix délibérative* (le délégué titulaire étant absent) : Yvette BETBEDER, Pierre VIGNAU, Alain BASTANES, Hubert FRANÇAIS, Jean-Claude MALADOT, Raymond LIBANTE (x 6)

*Délégués(es) suppléants(es) présents(es) sans voix délibérative* (le délégué titulaire étant présent) : Jacques SAVES, Jeanine CRAMPET (x 2)

Procurations : Madame Christina ANGLO à madame Isabelle ANTIER, monsieur Jacques BOURQUET à monsieur Claude LARCO, madame Françoise COURBIN à monsieur Thierry CABANNE, madame Anne LE DOUARON à madame Nadine BARTHE, monsieur Patrick LOUSTALET à monsieur Patrice LALANNE, monsieur Bernard MORLAAS-COURTIES à madame Carine SARRIQUET (x6)

**Objet : Vote du compte administratif 2020 – Budget annexe « Zone Lasgourgues »**

Rapporteur : Monsieur SEGUIN, vice-président délégué aux finances.

Le Conseil Communautaire, à la majorité des membres présents et représentés (64 voix pour – 1 abstention) :

- VOTE le compte administratif annexe « Zone Lasgourgues » afférent à l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	263 691,20
	Réalisé :	199 879,42
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	263 691,20
	Réalisé :	263 690,56
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	310 021,00
	Réalisé :	187 376,44
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	310 021,00
	Réalisé :	187 376,44
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	63 811,14
Fonctionnement :	0,00
Résultat global :	63 811,14

**Certifié exécutoire**

**Affiché le 29 mars 2021**

Fait les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait certifié conforme.  
A Salies de Béarn, le 29 mars 2021

Délibération n° :  
2021-1903-DCA1

Le Président



Communauté de Communes  
du Béarn des Gaves

Jean LABOUR

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.